

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## DU COMITE SYNDICAL

AR Prefecture

063-256300997-20221011-395\_2022  
Reçu le 17/11/2022

Département du PUY DE DOME  
**SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT**

L'an deux mille vingt-deux, le onze octobre à 18 heures 30 minutes les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle de réunion du Syndicat, à Dorat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 04 octobre 2022

| Membres                                 |               |
|---|---------------|
| Titulaires<br>En<br>exercice            | 12            |
| Présents                                | 11            |
| Suppléants<br>En<br>exercice            | 12            |
| Présents                                | 0             |
| Votants<br>Eau<br>Collectif<br>Autonome | 11<br>11<br>6 |
| Exclus                                  | 0             |

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Serge DURAND, Frédéric CHONIER, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Norbert ARMENGAUD, Marc BONNOT.  
Mesdames Yvette DA SILVA et Sandrine PERI

Procuration : Madame CHATAING Patricia à Monsieur Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PERI

### OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET EAU POTABLE- AMORTISSEMENT

Le Président explique à l'Assemblée que lors de la préparation budgétaire, suite à l'intégration des trois communes, nous n'avons pas connaissance de toutes les imputations futures à passer en comptabilité. Des ajustements sont donc nécessaires afin de pouvoir prendre en charge les écritures comptables.

### Fonctionnement dépenses

#### Chapitre 67

Article 678 : - 22 563.85 €

#### Chapitre 042

Article 6811 : + 22 563.85 €

### Investissement recettes

#### Chapitre 040

Article 2817531 : + 22 563.85€

### Investissement dépenses

#### Chapitre 23

Article 2313 : + 22 563.85 €

Le comité après en avoir délibéré accepte les décisions modificatives présentées pour le budget eau potable.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 11/10/2022

Le Président,  
Guy PRADELLE